

LES RECOMMANDATIONS DU CONSEIL—ON DEMANDE AU
GOUVERNEMENT DE PRÉSENTER UN RAPPORT

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre): Madame le Président, je pose ma question au premier ministre. Le rapport du Conseil économique renferme 19 recommandations très constructives qui visent à améliorer notre performance économique, de même que certains programmes de sécurité dans notre pays. Pour que les travaux du Conseil économique aient un sens, le gouvernement s'engage-t-il à soumettre à la Chambre un rapport circonstancié sur chacune de ces 19 recommandations d'ici la fin de novembre prochain?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, le rapport du Conseil économique du Canada contient en effet un très grand nombre de recommandations. Je peux indiquer à mon honorable collègue que déjà le gouvernement en met en œuvre un grand nombre. Le Conseil, par exemple, recommande de suivre une politique monétaire qui tend à réduire les taux d'intérêt réels au Canada. Mon honorable collègue sait que depuis déjà quatre mois nous avons des taux d'intérêt à court terme au Canada inférieurs à ceux des États-Unis en dépit du fait que notre taux d'inflation soit légèrement supérieur à celui de nos voisins.

Le Conseil demande de maintenir l'universalité du programme Medicare. J'espère que les progressistes conservateurs vont nous appuyer dans notre lutte visant à maintenir l'universalité de ce programme ainsi que les programmes sociaux que nous avons réussi à maintenir en dépit de la récession que nous avons connue, alors qu'il y a tellement de progressistes conservateurs qui critiquent ces programmes-là à gauche et à droite. Le Conseil a demandé que nous poursuivions activement la mise en œuvre d'un programme de création directe d'emplois et de formation des travailleurs. Nous avons consacré des milliards de dollars à ces projets durant les dernières années, et mon collègue, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, a indiqué au cours des derniers jours qu'il étudiait encore d'autres possibilités à cet égard, et je pourrais continuer ainsi à parler sur les 16 autres recommandations. On n'a pas besoin d'attendre au mois de novembre, on les met déjà en œuvre et on a commencé à le faire avant même la publication du rapport.

[Traduction]

M. Wilson: Madame le Président, c'est loin d'être satisfaisant. Le ministre a mentionné quatre recommandations, et il y en a 15 autres. Le gouvernement devrait pouvoir nous annoncer quelle suite il va donner aux 15 autres recommandations sans que nous ayons à attendre encore deux ou trois ans qu'un président de commission royale payé \$800 par jour publie un rapport sur exactement les mêmes sujets.

LE FARDEAU QUE CONSTITUENT POUR LA PETITE ENTREPRISE
LES PRIMES D'ASSURANCE-CHÔMAGE

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre): Madame le Président, je pose au ministre une question plus précise sur la décision que le gouvernement doit prendre au sujet des primes d'assurance-chômage le 18 octobre, si je ne m'abuse.

Les petites entreprises qui emploient aujourd'hui environ les deux tiers des Canadiens n'ont pas envie de créer des emplois à

Questions orales

cause des primes élevées d'assurance-chômage, dont le niveau est directement relié au nombre d'employés. Étant donné que le rapport prévoit des prestations totales de 60 à 65 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années, ce qui constitue un fardeau écrasant pour les petites entreprises, le gouvernement accepterait-il de surseoir à toute augmentation des primes d'assurance-chômage? Il est certain que ces primes dissuadent les entreprises d'embaucher de jeunes travailleurs sans formation chez qui le problème du chômage est le plus aigu.

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, je dirai à l'honorable député que l'établissement des primes d'assurance-chômage se fait après consultations avec le comité consultatif de l'assurance-chômage qui est composé de représentants des employeurs et des travailleurs.

Comme l'honorable député l'a indiqué, il y a une échéance vers le 18 octobre. Nous n'en sommes pas encore là, et lorsque le gouvernement sera en mesure d'annoncer une décision à cet égard, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration se fera un plaisir de la communiquer aux honorables députés et à la Chambre en général.

* * *

● (1425)

[Traduction]

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

LES PROGRAMMES DE CRÉATION D'EMPLOIS NÉCESSAIRES EN
GASPÉSIE, AU QUÉBEC

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre et découle d'une promesse précise qu'il a faite. Comme chacun sait, le chômage en Gaspésie, au Québec, et dans l'ensemble du pays, sévit avec une horrible acuité, atteignant en moyenne 25 p. 100 et, dans certaines municipalités jusqu'à 80 p. 100. Il y a deux ans, le 4 mai 1982, le premier ministre en tournée dans la région avait promis un programme de développement précis. En mai dernier, au moins trois ministres sont venus en grande fanfare dans la même région et se sont engagés à consacrer près de 224 millions de dollars à la création d'emplois, dans sept secteurs divers de l'économie.

Compte tenu de cette promesse et de l'annonce en fanfare faite en mai dernier par les trois membres du cabinet de consacrer des fonds à la création d'emplois, pourquoi n'a-t-on pas créé un seul nouvel emploi en Gaspésie dans le cadre de ces programmes?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, le député devrait s'en prendre aux membres de son caucus, qui pourront lui expliquer au moins en partie les raisons de ce retard. Nous espérons conclure une entente conjointe avec la province de Québec en vue de favoriser le développement de cette région, mais cela n'a pas été possible. Nous devons ouvrir dans quelques jours à Rimouski un bureau qui sera chargé de mettre en œuvre le programme de 250 millions de dollars annoncé par le ministre des Finances il y a quelques mois.